



SYNDICAT CFTC POLICE MUNICIPALE

Pantin, le 14 mars 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CFTC-POLICE MUNICIPALE a été informée que le 1^{er} octobre 2012 le service de la Police Municipale assurant, la sécurité des Aulnaysiens, la nuit serait purement et simplement supprimé.

C'est une décision politique du Maire et de sa majorité pour laquelle, La CFTC-POLICE MUNICIPALE d'Aulnay-Sous-Bois, n'a pas été consultée.

Cependant, ce choix inconséquent risque de faire peser des risques sur les biens et les personnes et, d'avoir des conséquences sur la sécurité des administrés d'Aulnay-Sous-Bois.

La CFTC-POLICE MUNICIPALE ne peut que déplorer cette décision irresponsable, et constate une fois de plus que la municipalité privilégie l'intérêt politicien au détriment de l'assistance, la prévention, la sécurité et la tranquillité publique des habitants d'Aulnay-Sous-Bois, assurées depuis de nombreuses années avec efficacité par les agents de la Police Municipale la nuit.

Déjà, en 2010, le Maire avait réduit les effectifs de nuit et, malgré le dévouement des policiers municipaux, chacun a pu constater y compris dans la presse, les conséquences néfastes d'une telle décision.

Au delà de ce constat déplorable, la CFTC-POLICE MUNICIPALE dénonce par ailleurs le management de la direction de la Police Municipale, qui se trouve reléguée au rôle de simple "courroie de transmission" du Maire.

La nouvelle restructuration du personnel n'ayant fait l'objet d'aucun dialogue social, elle a pour résultat de dégrader considérablement les conditions de travail des agents. Les pressions, humiliations, brimades dont sont victimes quotidiennement les fonctionnaires de la Police Municipale sont intolérables.

Certains responsables ayant une ancienneté de plus de vingt ans avec des états de service irréprochables et une loyauté à toute épreuve, ont été déqualifiés et désavoués. Comment tolérer ces humiliations inacceptables commises de surcroît publiquement !!

Ces méthodes dégradantes et méprisantes envers le personnel, orchestrées notamment par ceux qui se revendent proches du Maire sont inqualifiables.

La CFTC-POLICE MUNICIPALE, exige d'être reçue immédiatement par le Maire et dénoncera par tous les moyens à sa disposition ces dérives qui portent atteinte au service public et à la sécurité des habitants.

David MESERAY
Vice-président
du Bureau National
CFTC-POLICE MUNICIPALE